



SOUVERAINETÉ • MODÈLE SOCIAL

Souveraineté sociale

Refonder notre pacte de solidarité

Notre modèle social n'est pas né d'un tableau comptable. Il est le produit de notre histoire.

Préserver ce qui nous protège. Transformer ce qui ne répond plus au monde qui vient.

La souveraineté sociale est la capacité d'une Nation à protéger durablement ses citoyens contre les grands risques de l'existence, sans renoncer à la responsabilité, à la contribution de chacun ni à la maîtrise collective de son avenir.

Elle ne se résume ni à la retraite, ni à l'assurance maladie, ni aux prestations familiales. Elle relie le travail, la santé, la famille, le vieillissement, le handicap, la dépendance, la prévention, les accidents de la vie et les ruptures de parcours.

Une doctrine : ne plus réparer séparément chaque branche, mais reconstruire une architecture capable d'évoluer avec la société.



01 • UN HÉRITAGE À TRANSMETTRE

Une construction historique, pas une dépense parmi d'autres

Notre protection sociale vient d'une longue histoire de conquêtes sociales et de construction républicaine. À la Libération, le projet de Sécurité sociale a voulu organiser une protection largement commune face aux risques de la vie, dans un esprit de solidarité nationale.

Cet héritage a accompagné plusieurs générations. Il a été complété, élargi, réformé. Mais à force d'ajouter des droits, des dispositifs, des régimes, des exceptions et des correctifs, nous avons souvent modifié les paramètres sans repenser l'architecture d'ensemble.

Acheter du temps n'est pas penser le temps long.

Sortir des oppositions stériles

Le débat social est trop souvent réduit à des face-à-face : solidarité ou responsabilité ; protection ou rentabilité ; soins ou maîtrise des dépenses ; actifs ou retraités ; cotisants ou bénéficiaires ; immigration ou solidarité. Ces oppositions ne suffisent pas à construire un système durable.

La question centrale devient : **comment préserver la solidarité française lorsque les risques, les parcours de vie et la création de valeur changent ?**

02 • LE MONDE CHANGE

Une protection sociale confrontée à plusieurs transformations simultanées

Vieillesse et démographie

Les besoins de santé, d'autonomie et de retraite évoluent, tandis que l'équilibre entre générations devient une question structurante.

Santé et prévention

Maladies chroniques, santé environnementale, prévention et accès aux soins imposent de raisonner au-delà du seul remboursement.

Climat et territoires

Canicules, catastrophes, eau, logement et déplacements peuvent produire de nouvelles vulnérabilités sanitaires, économiques et sociales.

Travail, robotisation et IA

La valeur n'est plus créée seulement par le travail humain. Les machines, logiciels, données et automatisations modifient l'assiette économique.

Parcours moins linéaires

Emploi, indépendance, formation, reconversion, chômage, engagement et aide à un proche peuvent se succéder au cours d'une même vie.

Ruptures de vie

Maladie, handicap, dépendance, séparation, perte d'emploi ou accident exigent une continuité des droits et un véritable droit au nouveau départ.

La souveraineté sociale doit devenir une architecture capable de s'adapter, plutôt qu'un système que l'on répare crise après crise.

03 • CHANGER L'ARCHITECTURE

Conserver les principes. Transformer le fonctionnement.

La République du Bien Commun propose de conserver le cœur du pacte : solidarité, protection commune, reconnaissance des situations particulières et garantie des droits acquis. Mais ces principes doivent s'appuyer sur une architecture plus lisible, plus adaptable et mieux reliée à la réalité économique.

Le financement social doit progressivement moins dépendre du seul travail humain et mieux prendre en compte l'ensemble de la valeur produite. L'affectation des ressources entre maladie, retraite, famille, dépendance, prévention et risques professionnels doit pouvoir évoluer selon des besoins objectivés, dans un cadre public, contrôlé et pluriannuel.

Les grands instruments de la refondation

Compteur d'Heures Universel

Reconnaître le parcours contributif : travail d'abord, mais aussi certaines formes encadrées de formation, d'aide et d'engagement. La retraite devient davantage un choix lié au parcours qu'un simple âge couperet.

Nouveau financement social

Élargir progressivement l'assiette de financement à la valeur produite et réduire la dépendance aux prélèvements pesant directement sur le travail.

Politique familiale

Replacer la famille, la natalité, la transmission et l'équilibre entre générations dans une stratégie sociale de long terme.

Santé, autonomie et prévention

Relier soins, prévention, vieillissement, dépendance, handicap et ruptures de vie au lieu de les traiter comme des mondes séparés.

Droits sécurisés

Garantir la continuité des droits et la conservation des acquis pendant la transition.

Souveraineté numérique

Sécuriser identité et parcours par une carte biométrique et un cloud national, avec séparation, traçabilité et contrôle des données.

04 • UNE SOUVERAINETÉ SYSTÉMIQUE

Le social ne peut plus être pensé seul

La souveraineté sociale dépend de la capacité du pays à produire, soigner, former, protéger ses données, préparer sa démographie et faire face aux transformations climatiques. Elle est donc inséparable des autres souverainetés.

Économie

Produire de la richesse et élargir la base qui finance la solidarité.

Santé

Prévenir, soigner et anticiper les nouveaux risques.

Numérique

Sécuriser les identités, les droits et les parcours sans transformer la protection en surveillance.

Famille et démographie

Préparer l'équilibre entre générations et soutenir la transmission.

Climat et énergie

Anticiper les effets sociaux et sanitaires des transformations environnementales.

Démocratie

Rendre les choix lisibles, chiffrés, contrôlés et discutés publiquement.

Ne plus administrer séparément la retraite, la santé, la famille, le travail, la dépendance et la solidarité : les penser comme les composantes d'un même contrat social.

Une transformation progressive et vérifiable

La refondation doit être conduite dans le temps : expérimenter, simuler, comparer l'ancien et le nouveau système, garantir les recettes avant chaque bascule, protéger les droits acquis et publier les effets par métier, revenu, secteur et génération. Le Parlement doit contrôler chaque étape et pouvoir corriger la trajectoire.

Notre responsabilité n'est ni de sanctuariser le fonctionnement actuel, ni de démanteler notre modèle social. Elle est de lui donner l'architecture qui lui permettra de traverser le XXI^e siècle.

Repères historiques : le programme du Conseil national de la Résistance (1944) et les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 ont structuré la création de la Sécurité sociale. Source : securite-sociale.fr.